



**Lettre d'information mensuelle
du Programme de Coopération Chambéry-Ouahigouya**

Mois : Décembre 2006

BP 302 OUAHIGOUYA Tél./Fax : (226) 40-55-03-81 / 70 20 74 36

Email: issiaka.24@yahoo.fr

N°00

Janvier 2007

O. Fonctionnement de la Coordination

Conformément aux dispositions contractuelles, la Coordination est opérationnelle à Ouahigouya depuis début décembre 2006. Au cours du mois, les activités suivantes ont été menées dans le cadre de la mise en place de cette coordination :

▪ **Aménagement du bureau**

Comme prévu, OSC a mis à la disposition de la Coordination un bureau dans ces locaux. Les aménagements de ce bureau ont concerné :

- des installations électriques (non prévues au départ) mais indispensables pour assurer la sécurité du matériel informatique (les installations du bâtiment étant anciennes).
- L'achat et l'installation d'un climatiseur.
- Divers réparations (fenêtres, portes, etc.).

▪ **Installation du matériel**

Il s'agit du mobilier acquis sur place et du matériel informatique reçu de Chambéry.

▪ **Recrutement de l'animatrice**

Sur la base de consultations restreintes, d'analyse de CV et d'entretiens, une animatrice a été retenue. Il s'agit de Mme BADINI Caroline qui a un niveau de classe de Première D et plus de 10 ans d'expérience dans l'appui conseil.

▪ **Acquisition de la moto**

C'est une activité en cours car nous avons souhaité recruter l'animateur d'abord afin de faire le choix du type de moto avec lui.

En résumé la Coordination est opérationnelle.

1. Activités au titre d'APICOD

Plusieurs rencontres de travail ont eu lieu avec la Mairie (Maire et 1^{er} adjoint, service Coopération, service financier) pour :

▪ **La mise en place du comité de pilotage**

La liste des membres du comité a ainsi été établie et le Maire doit prendre un arrêté pour officialiser sa mise en place. Une première réunion du comité est envisagée au cours du mois de janvier 2007.

▪ **La situation des arriérées de financements au titre de l'appui à la Mairie**

A partir de croisement d'information reçues de Chambéry, du service Coopération et du service financier de la Mairie, une situation des arriérées de financements non justifiés ou non utilisés au titre de l'appui à la Mairie a ainsi été faite et la coordination est chargée de la vérifier avec Chambéry. La Mairie a aussi retenu de faire une nouvelle proposition d'utilisation de ses reliquats. Entre autre activités envisagées, l'élaboration du programme de développement communal, une tournée du Bureau du Conseil dans les 37 villages et 15 secteurs de la commune, etc. La proposition d'utilisation sera transmise à Chambéry début janvier pour avis.

2. Activités au titre de SCADE

Il s'est agi de faire le point des financements au titre de ce sous-programme, notamment avec l'AFBO et l'ASED qui sont les deux associations ayant des financements en cours actuellement (au titre de l'année 2006).

▪ **Ainsi l'AFBO** a déjà reçu les 1^{ères} tranches de financement des projets malnutrition et excision. Un suivi de la mise en œuvre de ces projets est envisagé en janvier 2007.

▪ **Au niveau de l'ASED**, le rapport du financement 2005 a été envoyé par les soins de la Coordination à Chambéry par mail, en attendant l'envoi du rapport sur papier. Cette association attend donc le versement de la 1^{ère} tranche du financement 2006.

3. Perspectives pour le mois prochain

- 1^{ère} réunion du comité de pilotage
- Elaboration du règlement intérieur du comité de pilotage
- Elaboration du programme 2007
- Début d'élaboration du manuel des procédures
- Suivi des projets SCADE en cours.

4. Actualités & Divers

4.1. A Ouahigouya

▪ **Délibération du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal de Ouahigouya a adopté, en sa séance du 29 novembre 2006, la délibération portant sur le Protocole de Coopération décentralisée entre la ville de Chambéry et la ville de Ouahigouya

▪ **Bernard Lédéa Ouédraogo prend ses distances avec la politique**

Bernard Lédéa Ouédraogo, Président des Groupements Naam, Ex Maire de Ouahigouya et actuel Député a décidé de ne plus se présenter à un mandat électif lors des futures élections. En effet, à l'occasion d'une cérémonie de présentation de vœux des travailleurs des groupements Naam, il dira que *« je suis et demeure dans le CDP Je vous demande d'accepter que je ne me présente plus à un mandat électif ...vous ne me verrez plus en train de battre campagne, je suis fatigué, je cède ma place aux jeunes ou à mes collaborateurs »*.

4.2. Au Burkina

▪ **Privatisation de l'ONATEL**

Le long processus de privatisation de l'Office National de Télécommunication (ONATEL) du Burkina vient de connaître son aboutissement. En effet, après avoir déboursé 144 milliards de Fcfa, Maroc Télécom détient désormais 51% des actions de l'ONATEL. A terme, le capital de l'office se présentera comme suit : 51% pour Maroc Télécom, 23% pour l'Etat Burkinabè, 20% pour le public et 6% pour le personnel de l'ONATEL.

▪ **Troubles entre militaires et policiers à Ouaga**

Les 19, 20 et 21 décembre des affrontements entre des nouvelles recrues et des hommes du rang d'une part et d'autre part des fonctionnaires de police. Tout serait parti d'une altercation entre des éléments de la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) et un groupe de militaires le 17 décembre lors d'un concert au stade municipal. Ces derniers auraient tenté d'occuper des places auxquelles leurs tickets ne donnaient pas droit. N'y ayant pas réussi, ils auraient décidé de laver l'affront subi, en ratissant avec du renfort la ville à la recherche des policiers « fautifs » dans le but de les punir. Ainsi, ils tombèrent sur eux le 19. S'en est suivis des échanges de coups de feu à l'issue desquels un des militaires fut mortellement blessé. La suite : au moins 5 morts, des locaux de la police, la mairie de Ouagadougou endommagés (par l'emploi d'armes de guerre ayant provoqué, entre autres, des incendies).